

PETIT DICTIONNAIRE
DES PRIMAIRES

Primaire

143

Mode de sélection d'un candidat à une élection. La primaire est techniquement une élection, l'élection à la candidature. En France, elle se déroule à bulletins secrets dans des bureaux de vote, comme ce fut le cas, par exemple, en vue de l'élection présidentielle pour sélectionner en 2011 le candidat du Parti socialiste et du Parti radical de gauche, ou par voie électronique ou par correspondance, ainsi qu'il en fut la même année pour choisir le candidat écologiste. Les mécanismes des primaires sont très divers, en particulier aux États-Unis d'un État à l'autre, selon le degré d'ouverture du corps électoral appelé à y participer (obligation ou pas de s'affilier à un parti), selon les conditions imposées pour pouvoir être candidat à la primaire (en fonction ou non de l'appartenance à une formation politique), selon le caractère partisan ou non du processus.

Blanket primary

Mode de sélection pratiqué dans quelques États américains permettant à l'électeur lors de la même primaire de choisir le candidat d'un parti pour un poste, par exemple un démocrate pour celui de sénateur, et le candidat d'un autre parti pour un autre poste, un républicain pour la fonction de gouverneur.

Caucus

Le *caucus* est un mode de sélection des candidats à une élection qui existe encore dans une douzaine d'États américains, comme celui de l'Iowa qui inaugure traditionnellement les primaires précédant le scrutin présidentiel. Concrètement, les *caucuses* se présentent sous la forme de rassemblements de militants où les représentants de chaque candidat

tentent de convaincre le plus grand nombre. Le vote n'a pas lieu à bulletins secrets. Celui qui l'emporte est celui qui aura amené à lui le plus grand nombre de militants¹.

Cross-filing primary

Ce système, en vigueur par exemple en Californie jusqu'en 1959, permet à un candidat de participer à plusieurs primaires organisées par différentes formations politiques².

Primaire citoyenne

144 La primaire organisée en 2011 pour choisir le candidat du Parti socialiste et du Parti radical de gauche à l'élection présidentielle de 2012 fut qualifiée de « citoyenne », terme à vocation plus politique que technique pour signifier clairement que le processus était ouvert. En exigeant uniquement³ une participation d'un euro et l'adhésion à une charte de valeurs – « Je me reconnais dans les valeurs de la gauche et de la République, dans le projet d'une société de liberté, d'égalité, de fraternité, de laïcité, de justice et de progrès solidaire » –, l'objectif affiché était de susciter un mouvement citoyen de participation à ce scrutin. 2,7 millions de personnes répondirent à l'appel au premier tour et 2,8 millions au second.

Primaire contraignante ou non contraignante (*binding primary* ou *non-binding primary*)

Aux États-Unis, les primaires sont contraignantes (*binding primary*) lorsque les délégués désignés dans le cadre de ces consultations et qui voteront lors de la convention du parti chargée de choisir le candidat à l'élection présidentielle sont liés par un mandat impératif. Dans le cas contraire, elles sont non contraignantes (*non binding primary*).

1. Frédérick Douzet, « Primaires américaines : les paradoxes de la démocratisation », *Politique américaine*, vol. 11, n° 2, 2008, p. 54-55.

2. Olivier Duhamel et Yves Mény (dir.), *Dictionnaire constitutionnel*, Paris, PUF, 1992, p. 822-823.

3. Il fallait en outre être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre 2010. Les Français mineurs pouvaient également participer au vote s'ils devaient avoir 18 ans au moment de l'élection présidentielle ou s'ils étaient membres du Parti socialiste, du Parti radical de gauche, du Mouvement des jeunes socialistes ou des Jeunes radicaux de gauche ; les étrangers pouvaient également participer à cette primaire s'ils étaient membres de ces mêmes formations politiques.

Primaire de coalition

Synonyme de primaire élargie (*voir ce terme*), la notion de « primaire de coalition » est proposée dans l'étude consacrée par la fondation Terra Nova au bilan de la primaire socialiste de 2011 qui a permis de désigner François Hollande candidat à l'élection présidentielle. Il s'agit d'une primaire à laquelle seraient conviées plus largement les formations de gauche, et non le seul Parti socialiste⁴.

Primaire de compétition ou de légitimation

Olivier Duhamel et Olivier Ferrand distinguent la primaire de compétition de la primaire de légitimation⁵. La première a pour objet la sélection d'un candidat alors que la seconde a pour véritable finalité de donner au candidat pressenti et qui n'est pas véritablement contesté une onction démocratique forte grâce au soutien exprimé par les citoyens ayant participé à la primaire. Ce fut le cas en Italie en octobre 2007 lorsque « 3,5 millions de citoyens se sont déplacés pour ratifier un succès connu d'avance dans le cadre d'une désignation partisane sans enjeu électoral⁶ ».

145

Primaire de type parlementaire

Olivier Duhamel et Olivier Ferrand qualifient de primaire de type parlementaire la sélection du leader du parti d'opposition aussitôt après l'échec aux élections; ce dernier a alors normalement vocation à conduire sa formation durant la prochaine échéance électorale et donc à devenir par exemple, au Royaume-Uni, Premier ministre en cas de victoire⁷. Les auteurs distinguent ce type de primaire de la primaire présidentielle.

Primaire élargie

Olivier Ferrand et Arnaud Montebourg ont utilisé le terme de « primaire élargie » pour qualifier un mode de sélection ouvert à plusieurs formations politiques et non limité à une seule, en l'occurrence le Parti socialiste⁸. Tel fut le cas de la primaire dite « citoyenne » de 2011. Il est à

4. Michel Balinski, Alain Bergounioux, Anne-Lorraine Bujon, Rida Laraki et Thierry Pech, « Primaires: et si c'était à refaire ? », TNova.fr, 25 avril 2015.

5. Olivier Duhamel et Olivier Ferrand, *Pour une primaire à la française*, Paris, Fondation Terra Nova, 2008, p. 84.

6. Il s'agissait de la primaire qui désigna Walter Veltroni leader de la coalition de gauche (Olivier Ferrand et Arnaud Montebourg, *Primaire. Comment sauver la gauche*, Paris, Seuil, 2009, p. 62).

7. Olivier Duhamel et Olivier Ferrand, *Pour une primaire à la française*, *op. cit.*, p. 81 et suiv.

8. Olivier Ferrand et Arnaud Montebourg, *Primaire*, *op. cit.*, p. 75-76.

noter qu'Olivier Duhamel et Olivier Ferrand emploient ce terme pour la primaire socialiste de 2006 qualifiée de « primaire fermée élargie » parce que ouverte aux nouveaux adhérents du Parti socialiste, qui y ont afflué pour participer à la sélection en question⁹.

Primaire fermée (*closed primary*)

La primaire est qualifiée de fermée lorsque le corps électoral appelé à choisir le candidat à l'élection est limité aux membres d'un parti politique. Ce fut le cas lors des primaires organisées par l'UMP en 2007 – Nicolas Sarkozy étant *in fine* le seul candidat – et par le Parti socialiste en 2006 en vue de l'élection présidentielle de 2007. Néanmoins, à la suite de la proposition de Jack Lang de rendre plus facile l'adhésion au parti pour une somme de 20 euros, on constata un afflux d'adhérents au PS – 80 000
146 selon Alain Bergounioux pour près de 260 000 votants¹⁰ – dont la principale motivation était certainement de participer au scrutin permettant de départager Laurent Fabius, Dominique Strauss-Kahn et Ségolène Royal.

Primaire ouverte (*open primary*)

La primaire est généralement qualifiée d'ouverte lorsque les personnes qui peuvent participer au scrutin ne sont pas tenues d'être des militants du ou des partis qui organisent la sélection ou, aux États-Unis, ne sont pas obligées de s'être affiliées au parti en question. Ce fut ainsi le cas lors de la primaire dite « citoyenne » de 2011 à l'occasion de laquelle François Hollande fut désigné pour représenter le Parti socialiste et le Parti radical de gauche. Aux États-Unis, dans les États où sont organisées des *open primaries*¹¹, les électeurs peuvent voter à la primaire démocrate ou républicaine, quelle que soit leur affiliation¹². En revanche, ils ne peuvent participer qu'à l'une d'entre elles.

Primaire présidentielle

Selon Olivier Duhamel et Olivier Ferrand, cette primaire consiste à désigner le candidat du parti à l'élection présidentielle juste avant ce

9. Olivier Duhamel et Olivier Ferrand, *Pour une primaire à la française*, *op. cit.*, p. 53 et 69.

10. Alain Bergounioux, « Primaires or not primaires », *Pouvoirs*, n° 138, septembre 2011, p. 50.

11. Pascal Perrineau et Dominique Reynié (dir.), *Dictionnaire du vote*, Paris, PUF, 2001, p. 752-753.

12. On peut se reporter au site FairVote.org qui établit la liste des États dans lesquels sont organisées ces primaires ouvertes.

scrutin, soit à la fin du mandat en cours¹³. Ils la distinguent de la primaire de type parlementaire.

Primaire semi-ouverte (*semi-closed primary*)

Aux États-Unis, les primaires semi-ouvertes sont celles auxquelles les citoyens affiliés au parti organisateur de la sélection peuvent participer, ainsi que les indépendants qui ne sont affiliés à aucun parti. Elles se distinguent en cela des primaires fermées réservées aux affiliés au parti¹⁴. En France, la primaire écologiste organisée en juin et juillet 2011 a été qualifiée de « semi-ouverte » par Alexis Braud, membre du bureau d'Europe Écologie-Les Verts et responsable de l'organisation de cette primaire, en ce que les candidats à la candidature n'étaient pas tenus d'être des adhérents du parti – il leur fallait seulement recueillir deux cents parrainages et adhérer à une charte relative aux principes de l'écologie, ce qui fut le cas de Nicolas Hulot – et en ce que le scrutin était ouvert aux adhérents mais aussi aux personnes qualifiées de « coopérateurs », seconde catégorie de membres du parti écologiste, qui adhéraient seulement à une charte¹⁵.

147

Unified primaries (top-two primaries ou nonpartisan blanket primaries)

Ces primaires non partisans permettent aux électeurs de sélectionner les deux candidats qui s'affronteront lors de l'élection, et ce sans considération de leur appartenance politique. Ce mécanisme est à l'œuvre pour les élections en Californie depuis 2012. Il est parfois qualifié de *jungle primaries*.

13. Olivier Duhamel et Olivier Ferrand, *Pour une primaire à la française, op. cit.*, p. 74 et suiv.

14. Frédéric Douzet, « Primaires américaines... », art. cité, p. 57.

15. « Processus électoral: la présélection des candidats », Senat.fr, 16 février 2012.